



**Appui au processus d’élaboration et d’adoption des plans d’actions pluriannuels pour dynamiser les Comités nationaux de transhumance dans trois pays sahéliens de départ (Burkina Faso, Niger et Mali)**

****

**Note conceptuelle et agenda détaillé pour la mise en œuvre du processus**, avec en annexes: (i) les termes de référence des Comités restreints inclusifs de pilotage et de supervision du processus d’élaboration et de validation des plans d’actions pluriannuels ; (ii) les tfermes de référence des consultants nationaux ; (iii) les grilles d’évaluation des situations diagnostiques et des actions du plan ; (iv) le canevas de rédaction des plans d’actions aux différentes échelles

**Juin 2021**

**Liste des sigles et abréviations**

APESS : Association pour la Promotion de l’Elevage au Sahel et en Savane

CEDEAO : Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest

CILSS : Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

CIT : Certificat international de transhumance

CNT : Comité National de Transhumance

CRHN : Concertation Régionale de Haut Niveau

OIG : Organisation Intergouvernementale

OPR : Organisation de Producteurs Ruraux

PRAPS : Projet Régional d’Appui au Pastoralisme au Sahel

PTBA : Plan de Travail et Budget Annuel

RBM : Réseau Billital Maroobè

**Table de matières**

[1 Contexte et genèse du processus 5](#_Toc72418573)

[2 Objectifs et résultats attendus 6](#_Toc72418574)

[3 Démarche méthodologique préconisée 7](#_Toc72418575)

[3.1 Options méthodologiques de base 7](#_Toc72418576)

[3.2 Modalités d’exécution de la stratégie d’accompagnement 7](#_Toc72418577)

[4 Livrables/produits attendus 8](#_Toc72418578)

[5 Chronogramme de mise en œuvre 9](#_Toc72418579)

6. Annexes ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………….10

 Annexe 1: Termes de référence des Comités restreints inclusifs de pilotage et de supervision du processus d’élaboration et de validation des plans d’actions pluriannuels ……………………………………………………………………….10

Annexe 2 : Termes de référence des consultants nationaux …………………………………………………………………………….12

Annexe 3 : Grilles d’évaluation des situations diagnostiques et des actions du plan ………………………………………..14

Annexe 4 : Canevas de rédaction des plans d’actions aux différentes échelles ………………………………………………..17

# Contexte et genèse du processus

L’un des traits caractéristiques des systèmes d’élevage ruminant en Afrique de l’Ouest réside dans la mobilité du bétail et l'interdépendance entre le Sahel et les pays côtiers, tant pour la production animale que pour la mise en marché du bétail. À cause du déficit croissant des ressources pastorales dans la zone sahélienne, la mobilité transfrontalière apparaît comme une nécessité pour permettre aux animaux de poursuivre leur cycle de croissance en allant périodiquement pâturer dans les pays côtiers qui recèlent d’importantes ressources fourragères herbacées et ligneuses. Par ailleurs, l'acheminement d’animaux vivants sur pied vers ces pays constitue une pratique ancienne qui se perpétue toujours parce qu'elle permet, d’une part, d’exploiter les complémentarités écologiques entre les zones semi-arides du nord et les régions humides situées au sud, et d’autre part, de tirer profit des opportunités de valorisation commerciale du bétail sur des marchés caractérisés par une forte demande.

Mais cette mobilité pastorale se trouve confrontée au cours de ces dernières années à des facteurs de vulnérabilité (changement climatique, augmentation de la pression foncière liée à la forte croissance démographique, processus de privatisation des ressources communes, insécurité récurrente, etc.) dont les effets combinés entraînent l’accroissement considérable des difficultés de déplacement des troupeaux et d’exploitation pastorale des ressources naturelles, avec pour conséquence l’exacerbation des conflits entre les transhumants transfrontaliers et les populations autochtones des zones de transit et d’accueil. La montée des tensions entre les différents usagers des espaces ruraux suscite des préoccupations d’autant plus fortes qu’elle survient dans un contexte de: (i) perte de vitesse des modes de régulation traditionnels des conflits qui sont, de moins en moins, reconnus et appliqués ; et (ii) forte imbrication de la dynamique des conflits liés aux modes d’accès aux ressources naturelles avec la crise sécuritaire.

Dans le souci de préserver le mode d’exploitation des ressources naturelles qui repose sur la mobilité des animaux, la CEDEAO a défini un cadre réglementaire qui reconnaît la transhumance comme un droit pour les éleveurs, tout en encadrant la mobilité du bétail entre les États dans l’espace communautaire (Décision A/DEC.5/10/98 et Règlement C/REG.3/01/03). L’approche d’opérationnalisation de ces deux instruments politico-juridiques promue par les Organisations Intergouvernementales (OIG) et les Organisation de Producteurs Ruraux (OPR) a mis l’accent sur un certain nombre d’actions qui adressent les dimensions aussi diverses que celles relatives à l’information, à l’aménagement des infrastructures pastorales et marchandes, à la santé animale et au dialogue multi-acteurs conçu comme la clé de voûte des interventions aux échelles locale, nationale, transfrontalière et régionale.

Mais en dépit des acquis, l’aggravation des conflits entre les différents usagers des espaces ruraux pose avec acuité la question de la « coexistence pacifique » et de la mutualisation des avantages entre les usagers des espaces ruraux dans les zones de transit et d’accueil des transhumants, notamment celles situées au Sud des pays sahéliens et au Nord des pays côtiers. L’appropriation de la réglementation et son application effective sont des leviers essentiels pour relever ce défi. Or, on constate que les différents acteurs du pastoralisme ne parviennent pas à prendre en compte les exigences de la promotion d’une transhumance apaisée qui renvoient à : (i) la déclinaison de la réglementation aux différentes échelles ; (ii) son adaptation aux réalités locales et aux évolutions en cours ; et (iii) la mise en place des moyens de son application effective.

Ces difficultés tendent à réduire la portée des initiatives portant sur : (i) l’institutionnalisation d’un cadre de concertation régionale de haut niveau (CRHN) destiné à impulser le dialogue politique multi-acteurs sur la transhumance transfrontalière entre le Sahel et les pays côtiers ; et (ii) l’élargissement de la concertation aux sphères transfrontalières, à travers l’organisation de rencontres dans les différents corridors de transhumance, en vue de prendre en compte les caractéristiques spécifiques de chaque espace. Il s’y ajoute que le retard dans la mise en place des Comités nationaux de transhumance (CNT) dans plusieurs pays sahéliens de départ et la faiblesse de leurs capacités d’intervention ne facilitent ni les processus de concertation entre les institutions des pays sahéliens et côtiers, ni l’application du cadre réglementaire communautaire régissant la mobilité du bétail.

Dans le souci d’adresser efficacement ces défis, la 5ème édition de la CRHN a recommandé au CILSS/PRAPS de s’investir, en collaboration avec le RBM, dans l’appui à la dynamisation des CNT de trois pays sahéliens de départ (Burkina Faso, Mali et Niger). Dans ce cadre, ils ont commandité en 2020 une étude portant sur les mécanismes de financement durable des CNT de ces trois pays. L’étude a souligné la nécessité d’inscrire la construction des systèmes de financement durable des CNT dans le prolongement des processus déjà entamés dans les pays, en vue de garantir leur enracinement dans les pratiques et les réalités qui prévalent aux différentes échelles. Les principales recommandations qui ont été formulées en vue de permettre aux CNT et à leurs relais aux échelles décentralisées de mettre en place un système de financement basé sur des mixages de différentes sources de financement sont les suivantes :

1. Elaborer des plans d’actions pluriannuels prenant en compte les différentes échelles d’intervention et qui sont assortis de budgets ;
2. Prendre en compte le budget prévisionnel des comités de transhumance dans la programmation budgétaire annuelle de leurs départements ministériels de tutelle ;
3. Prendre en compte les appuis à apporter aux comités de transhumance dans le Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) des projets et programmes de promotion de l’élevage et du secteur rural ;
4. Mettre en place un mécanisme d’accompagnement technique et financier de cet exercice de planification par le PRAPS et le RBM.

La présente note donne le processus et l’agenda détaillé de l’accompagnement des CNT des trois pays à disposer de plans d’actions pluriannuels et à impulser une dynamique de mobilisation des ressources financières requises pour leur mise en œuvre opérationnelle.

# Objectifs et résultats attendus

Le processus a pour objectif général *« d’accompagner les CNT des trois pays sahéliens de départ du Bassin central (Burkina Faso, Mali, Niger) à se doter de plans d’actions pluriannuels pour le financement durable de leurs organes à toutes les échelles »*.

Il s’agira de manière spécifique à :

1. Identifier, de façon participative et inclusive, les activités qui seront exécutées par les comités de transhumance à chaque échelle d’intervention ;
2. Susciter l’engagement de toutes les parties prenantes (État, collectivités territoriales, professionnels du secteur de l’élevage et agences de coopération) à apporter aux comités de transhumance un appui financier continu, au vu des services qu’ils rendent dans les domaines de la prévention et de la gestion des conflits, mais aussi dans l’amélioration de la productivité animale ;
3. Mettre au point un outil puissant de pilotage, de coordination et de plaidoyer ;
4. Préparer et organiser une table ronde destinée à la mobilisation des financements nécessaires pour exécuter les plans d’actions.

Dans sa finalité, le processus d’accompagnement des CNT vise à :

* Améliorer la pertinence et l’efficacité des actions qui sont menées par les comités de transhumance, à travers l’élaboration d’un plan d’actions pluriannuel devant être un outil pour guider leur fonctionnement dans un cadre cohérent et synergique reposant sur l’application du principe de subsidiarité entre l’instance fédératrice nationale et ses relais aux échelles décentralisées ;
* Créer les bases de la pérennisation des comités de transhumance, à travers l’établissement de mécanismes de financement qui sont aptes à répondre à l’ampleur des besoins de mobilisation de ressources à moyen et long terme.

Aussi, les résultats attendus à l’issue de l’accompagnement sont les suivants:

1. Les activités spécifiques constitutives du plan d’actions pluriannuel des comités de transhumance mis en place aux différentes échelles sont identifiées de façon participative et inclusive ;
2. Les plans d’actions identifient de façon réaliste des sources potentielles de financement durable des activités planifiées sur une période de trois années, en privilégiant les financements provenant des sources nationales et locales ;
3. L’engagement des différentes parties prenantes intervenant aux différentes échelles à contribuer au financement des comités de transhumance est obtenu au moyen du déploiement d’une campagne judicieuse de plaidoyer et de lobbying ;
4. Un instrument robuste de coordination, de pilotage et de plaidoyer visant à améliorer le fonctionnement des CNT est défini ;
5. Une table-ronde des partenaires pour le financement des plans d’actions est organisée.

# Démarche méthodologique préconisée

## 3.1 Principes d’intervention de l’accompagnement

Il s’agit d’apporter un accompagnement technique et financier de proximité aux 3 CNT des trois pays sahéliens, afin de favoriser l’élaboration des outils nécessaires à l’exécution correcte de la mission qui est dévolue à ces dispositifs institutionnels de gestion de la transhumance. Aussi, la démarche méthodologique préconisée sera focalisée sur :

* L’adaptation des appuis à la multiplicité des configurations institutionnelles des CNT dans les trois pays et à la diversité des situations qu’ils connaissent (structure fédérative au niveau national et démembrements à différents échelons décentralisés) ;
* La mise en œuvre d’une approche concrète et pragmatique d’appui aux exercices de planification, tout en veillant à garantir l’inclusivité des processus qui constitue le gage de l’appropriation des plans d’actions pluriannuels par toutes les catégories d’acteurs impliquées dans la gouvernance du sous-secteur de l’élevage et du pastoralisme ;
* L’exercice du leadership du processus par les instances nationales en charge du pilotage de la politique de l’élevage et du pastoralisme dans chaque pays.

## 3.2 Modalités d’exécution de l’accompagnement

Le processus d’élaboration des plans d’actions pluriannuels est mené au niveau national, sous le leadership des organes compétents des CNT. Pour réussir la conduite des exercices d’élaboration des plans d’actions, il conviendra de réaliser une série d’activités aux différentes échelles :

* **Niveau national**

Lors de la visioconférence consacrée à la restitution des résultats de l’étude sur les mécanismes de financement durable des CNT, les représentants de chacun des trois CNT se sont engagés à conduire de manière active, rigoureuse et diligente le processus de planification. A cet effet, il conviendra de :

* Mettre en place, au sein de chaque CNT, un comité ad hoc inclusif de pilotage et de supervision du processus de formulation du plan d’actions pluriannuel. Ce comité doit inclure outre des membres statutaires du CNT, des personnes ressources spécialistes des questions de planification et de costing. Le mandat de ce comité est d’apporter un triple appui au plan politique (définition des orientations stratégiques du plan d’actions), technique (établissement du diagnostic de la situation, élaboration de la proposition de plan d’actions, vérification du réalisme du cadre de mesure de rendement) et évaluation des coûts des activités planifiées ;
* Mobiliser une personne ressource compétente qui sera recrutée en qualité de consultant national chargé de l’animation/facilitation des exercices de planification, de la rédaction de la version préliminaire des projets de propositions techniques et de la préparation des différentes concertations ;
* Soutenir la mise en place d’équipes de travail aux échelles décentralisées (région, département, commune, etc.) pour conduire la préparation de propositions de plans d’actions, conformément au canevas qui a été validé de façon consensuelle au niveau national ;
* Elaborer et mettre en œuvre les plans de communication et de plaidoyer destinés à mobiliser toutes les parties prenantes ;
* Elaborer les propositions de plans d’actions à mettre en œuvre par les comités de transhumance aux différentes échelles d’intervention ;
* Finaliser et valider le plan national d’actions pluriannuel ;
* Préparer et organiser une table ronde pour la mobilisation des ressources nécessaires au financement des activités planifiées tant au niveau national que décentralisé.
* **Niveau régional**

L’appui technique régional est conçu dans un souci d’efficacité, afin de permettre aux acteurs nationaux de mener à terme l’élaboration de plans d’actions présentant une grande valeur ajoutée et susceptibles de bénéficier du soutien de toutes les parties prenantes. A cet effet, l’appui technique au niveau régional met l’accent sur les lignes d’actions suivantes :

* Élaborer la note conceptuelle et l’agenda détaillé du processus de formulation et de validation des plans d’actions nationaux ;
* Élaborer les termes de référence des consultants nationaux et contractualiser avec les consultants sélectionnés ;
* Élaborer les termes de référence des équipes nationales ;
* Élaborer les grilles d’évaluation des situations et les canevas de rédaction des plans d’actions aux différentes échelles ;
* Organiser une rencontre régionale virtuelle d’information et de cadrage avec les équipes pays et les consultants nationaux ;
* Appuyer l’élaboration des plans de communication et de plaidoyer ciblant les pouvoirs publics, les professionnels du secteur et les partenaires techniques et financiers ;
* Assurer la supervision du travail des équipes pays et des consultants nationaux (suivi et conseil à distance, renforcement des capacités, réunions périodiques de suivi) ;
* Appuyer la mobilisation des autorités politiques nationales et des partenaires techniques et financiers ;
* Appuyer les réunions nationales de validation technique des plans d’actions ;
* Appuyer la préparation des tables rondes nationales de mobilisation des ressources financières ;
* Produire un rapport final du processus d’accompagnement des CNT des trois pays.

# Livrables/produits attendus

Les principaux produits attendus du processus d’accompagnement sont :

* Un chronogramme détaillé du déroulement du processus au niveau national et de l’appui régional;
* Trois plans de communication et de plaidoyer ;
* Trois plans d’actions pluriannuels pour le financement durable des CNT aux différentes échelles ;
* Trois relevés de conclusion de la table ronde des bailleurs.
* Un rapport final du processus d’accompagnement

# chronogramme détaillé du déroulement du processus

* 1. **Mise en œuvre des activités par l’équipe nationale**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité**  | **Sous actions**  | **Responsable**  | **Échéance**  | **Produit** |
| **Mettre en place, au sein du CNT, un comité restreint inclusif de pilotage et de supervision du processus au niveau national** | Identification des membres du comité de pilotage | CNT | 3ème semaine de juin | Liste des membres  |
| **Identifier un consultant national**  | Recrutement du consultant/ avec appui Comité pilotage | Consultant régional | 3ème semaine de juin  | Consultant national identifié |
| **Signer un Contrat avec le consultant national** |  | Consultant régional  | 3ème semaine de juin | Contrat signé du consultant national  |
| **Soutenir les équipes locales, communales, départementale, régionales, nationales à préparer leurs propositions (diagnostic de la situation, plan d’actions pluriannuel national)** | Organiser une réunion virtuelle nationale d’appropriation de la note conceptuelle, des TDR équipes pays et consultants, des grilles d’évaluation des situations et du canevas de réaction des plans d’actions aux différentes échelles  | Comité restreint de pilotage et de supervision + Consultant national + consultant régional | 3ème semaine juin   | Relevé conclusions et recommandations de Zoom national  |
| Organiser une série de réunions virtuelles de diagnostic de la situation et d’identification des activités, de préparation de projets de plans d’actions, aux différentes échelles | Comité restreint de pilotage et de supervision + Consultant national + Groupes d’acteurs locaux, régionaux ou nationaux | 4ème semaine de juin à 2ère semaine de juillet | Draft des activités (diagnostic situation et projet de plan de chaque échelle) |
| Organiser au besoin une série de mission d’appui technique complémentaire aux équipes de diagnostic de la situation et d’identification des activités, de préparation de projets de plans d’actions, aux différentes échelles  | Consultant national  | Comptes rendus des missions  |
| Synthèse nationale et régionale des contributions locales et départementales  | Comité restreint de pilotage et de supervision + Consultant national + Groupes d’acteurs locaux, régionaux ou nationaux  |  2ème semaine de juillet  | Synthèse des diagnostics et propositions d’éléments de plans d’actions aux différentes échelles  |
| **Finaliser et valider un plan national d’actions pluriannuel** | Formuler le plan  | Consultant national + Comité restreint de pilotage et de supervision | 3ème semaine de juillet  | Draft du plan  |
| Validation nationale du draft du plan  | Comité restreint de pilotage et de supervision | 4èmee semaine de juillet  | Draft révisé du plan  |
| Produire le document final du plan  | Consultant national + Comité restreint de pilotage et de supervision + consultant régional  | 4èmee semaine de juillet | Document validé de plan d’actions pluriannuel  |
| Plan de communication et de plaidoyer  | Consultant national + Comité restreint de pilotage et de supervision + consultant régional | 1èresemaine août  | Document de plan de communication et de plaidoyer  |
| **Organiser une table ronde pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre complète et équilibrée du plan d’actions national** | Organiser des concertations avec les Ministères stratégiques (plan, finance, budget agriculture)  | Consultant national + Comité restreint + consultant régional  | 2èresemaine août | Relevé conclusions et recommandations |
| Organiser des concertations avec les partenaires techniques et financiers (agence de coopération, ONG, etc.)  | Comité restreint de pilotage et de supervision + Consultant national + consultant régional | 2èresemaine août | Relevé conclusions et recommandations |
| Tenue de la table ronde nationale | Comité restreint de pilotage et de supervision + Consultant national + consultant régional | 3èresemaine août | Rapport de la table ronde  |

* 1. **Appui-conseil et accompagnement technique du niveau régional aux équipes des CNT des 3 pays sahéliens de départ ciblés**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Activités  | Sous activités | Échéance  | Produit  |
| **Élaborer la note conceptuelle et l’agenda détaillé du processus de formulation et validation des plans d’actions nationaux** | Élaborer la note conceptuelle et la feuille de route détaillée | 2ème semaine juin  | Note conceptuelle |
| **Élaborer les TDR du consultant national, avec les grilles d’évaluation des situations et les canevas de rédaction des plans d’action aux différentes échelles** | Élaborer les TDR du consultant national et les grilles de travail des équipes nationales et régionales  | 2ème semaine juin  | Doc de TDR et grilles |
| Élaborer les TDR des équipes nationales (Comités restreints de pilotage et de supervision) | 2ème semaine juin  | Doc de TDR  |
| **Appuyer l’organisation d’une rencontre régionale virtuelle d’information et de cadrage avec les équipes pays et les consultants nationaux**  | Faciliter une réunion virtuelle régionale d’appropriation de la note conceptuelle, des TDR équipes pays et consultants, des grilles d’évaluation des situations et du canevas de réaction des plans d’actions des équipes nationales  | 3ème semaine juin   | Relevé conclusions et recommandations de Zoom régional |
| **Assurer la supervision régionale des équipes pays (suivi et conseils à distance, renforcement de capacités, réunions périodiques de suivi, mobilisation des autorités et PTF);** | Organiser des réunions périodiques de suivi (appui au diagnostic et à la formulation de plans d’action aux différentes échelles)  | 3ème semaine juin à 2ème semaine juillet  | Relevés des Zoom avec les équipes pays et avec les consultants nationaux |
| Appuyer les équipes nationales dans la mobilisation des décideurs et des PTF | 3ème semaine juin à 2ème semaine juillet | Relevé des réunions équipes pays avec les décideurs et PTF |
| **Appuyer les réunions nationales de validation technique des plans d’action,** | Assurer le suivi de qualité des drafts des Plans  | 3ème juillet à 2ème semaine août  | Rapport d’évaluation des plans |
| Donner un appui technique à la finalisation des plans d’actions  | 3ème juillet à 2ème semaine août | 3 Docs de plans d’action  |
|  Appuyer l’organisation des réunions de validation  | 3ème juillet à 2ème semaine août | 3 rapports de réunions de validation  |
| **Appuyer les tables rondes nationales de mobilisation des ressources.** | Appuyer la production des documents de communications et de plaidoyer ciblant les pouvoirs publics, les professionnels du secteur et les partenaires techniques et financiers | 2ème et 3ème semaines août  | 3 Docs de communication et de plaidoyer |
| Appuyer la mobilisation des participants  | 2ème et 3ème semaines août | Relevés des entretiens  |
| Appuyer l’organisation des trois Tables rondes  | 2ème et 3ème semaines août | 3 Relevés des conclusions de tables rondes nationales |
| **Produire un rapport final du processus** d’accompagnement des CNT des trois pays | Produire le rapport final  | 4ème semaines août  | Rapport assorti de recommandations |

**6. Annexes**

**Annexe 1 : Termes de référence des Comités restreints inclusifs de pilotage et de supervision du processus d’élaboration et de validation des plans d’actions pluriannuels**

Considérant que le processus d’élaboration des plans d’actions pluriannuels est mené au niveau national sous le leadership des organes compétents des CNT, les Comités restreints inclusifs de pilotage et de supervision du processus mis en place au sein de ces CNT, ont , chacun dans son pays, pour mission principale de porter le processus d’élaboration et d’adoption d’un plan d’actions pluriannuel permettant d’orienter la mise en œuvre d’actions concrètes et concertées de gestion des mouvements nationaux et transfrontaliers de transhumance du bétail, tout en favorisant le financement durable des organes du CNT à toutes les échelles.

Plus spécifiquement, le comité de pilotage et de supervision du processus devra réaliser les tâches ci-après :

* Préparer le projet d’arrêté portant création du comité de pilotage et de supervision du processus (à soumettre à la signature du Ministère de tutelle du CNT) ;
* Aider le consultant régional à identifier et recruter le consultant national ;
* Examiner, amender et valider le programme de travail du consultant national ;
* Organiser une réunion virtuelle nationale d’appropriation de la note conceptuelle, des TDR équipes pays et consultants, des grilles d’évaluation des situations et du canevas de réaction des plans d’actions ;
* Soutenir la mise en place d’équipes de travail aux échelles décentralisées (région, département, commune, etc.) pour conduire la préparation de propositions de plans d’actions ;
* Soutenir l’organisation d’une série de réunions virtuelles et missions de diagnostic de la situation et d’identification des activités, de préparation de projets de plans d’actions, aux différentes échelles :
* Etablir le diagnostic de la situation de la transhumance aux différentes échelles (locale, nationale et transfrontalière) ;
* Evaluer les expériences menées aux échelles locale et nationale en matière de gestion de la transhumance, en vue d’en tirer des enseignements utiles ;
* Analyser les problématiques majeures, notamment les facteurs favorables et défavorables à la sécurisation de la mobilité du bétail (mutations environnementales, politiques, sociales, sécuritaires, etc.) ;
* Identifier les axes d’intervention et les activités pertinentes de gestion de la transhumance qui doivent être menées aux différentes échelles, en vue de rendre des services réellement utiles dans les domaines de la prévention et de la gestion des conflits, mais aussi dans l’amélioration de la productivité animale ;
* Faire une planification des interventions sur une période de trois années et proposer une budgétisation des actions ;
* Identifier les mécanismes de financement aptes à répondre à l’ampleur des besoins de mobilisation de ressources à moyen et long termes ;
* Elaborer et mettre en œuvre les plans de communication et de plaidoyer destinés à mobiliser toutes les parties prenantes ;
* Examiner et amender les propositions de plans d’actions à mettre en œuvre aux différentes échelles d’intervention ;
* Finaliser et valider le plan d’actions pluriannuel intégrant l’ensemble des activités à exécuter au niveau national et aux échelles décentralisées, en veillant à ce que ces activités s’inscrivent dans un cadre cohérent et synergique reposant sur l’application du principe de subsidiarité entre l’instance fédératrice nationale et ses relais aux échelles décentralisées ;
* Préparer et organiser une table ronde pour la mobilisation des ressources nécessaires au financement des activités planifiées tant au niveau national que décentralisé.
* Etablir un dispositif de suivi de la mise en œuvre du plan d’actions pluriannuel.

Au terme du processus, les principaux résultats attendus sont les suivants :

1. Les activités constitutives du plan d’actions pluriannuel de gestion de la transhumance aux différentes échelles (nationale et décentralisées) sont identifiées de façon participative et inclusive ;
2. Le plan d’actions identifie, de façon réaliste, les sources potentielles de financement durable des activités qui sont planifiées, en privilégiant les financements provenant des sources nationales et locales ;
3. L’engagement des différentes parties prenantes intervenant aux différentes échelles à contribuer au financement des comités de transhumance est obtenu au moyen du déploiement d’une campagne judicieuse de plaidoyer et de lobbying ;
4. Une table-ronde des partenaires pour le financement du plan d’actions est organisée ;
5. Un instrument robuste de coordination, de pilotage et de plaidoyer visant à améliorer le fonctionnement du CNT est défini ;
6. Un dispositif de suivi de la mise en œuvre du plan d’actions est mis en place et rendu fonctionnel.

Annexe 2 : Termes de référence des consultants nationaux

1. **Éléments de contexte**
2. Le pastoralisme et la transhumance constituent un système de production animale d’une grande importance pour l’économie des pays sahéliens. Engageant plus de 80 % des bovins et 50% des petits ruminants, ce système se caractérise par des déplacements saisonniers du troupeau en quête principalement de pâturage et d’eau. La mobilité du troupeau, encore mal comprise par de nombreux acteurs comporte des enjeux économiques, sociaux, environnementaux, sanitaires et sécuritaires. En effet, la transhumance, tant infra nationale que transfrontalière, mal encadrée laisse la porte ouverte à de mauvaises interprétations, voire à des conflits parfois violents occasionnant des dégâts matériels et des pertes en vies humaines.
3. Pour prévenir ces avatars qui ternissent l’image et la portée économiques de ce système de production animale, plusieurs initiatives, voire des stratégies de sécurisation de l’activité sont déployées par les acteurs. Elles vont du renforcement des systèmes d’informations à la surveillance épidémiologique en passant par la réalisation d’infrastructures d’hydrauliques pastorales et marchandes et la mise en place de structures multi acteurs de concertation /dialogue et de régulation du système.
4. Cette dernière stratégie se traduit par la mise en place d’institutions publiques, et surtout par la promotion des Comités de gestion de la transhumance aux échelles locale, sous régionale, transfrontalière et nationale , qui est perçue comme la pièce maitresse des dispositifs nationaux chargés de la gestion de la transhumance. Dans les pays sahéliens du couloir central (Burkina Faso, Mali et Niger) qui constituent par ailleurs, l’épicentre de l’élevage de la région, la fonctionnalité de ces dispositifs est encore sujette à caution. Cette relative défaillance des Comités Nationaux de Transhumance est imputable à de multiples causes qui vont des faiblesses institutionnelles aux difficultés de mobilisation de ressources pour assurer leur fonctionnement. Cet état de fait a poussé les acteurs, notamment les institutions régionales, les OPR et leurs partenaires à lancer un ensemble d’initiatives visant à diagnostiquer les maux qui minent ce dispositif central dans la gestion, voir la gouvernance du pastoralisme et de la transhumance.
5. Les recommandations formulées à l’issue des diagnostics réalisés dans chaque pays, ont abouti à la nécessité de doter le Comité National de Transhumance, en tant que dispositif comportant des démembrements, selon l’organisation administrative du pays, d’un plan d’actions pluriannuel de travail, assorti d’un budget réaliste et des sources de financement prévisibles. La finalité des plans de gestion est de doter le comité national d’un instrument robuste de planification pour accomplir efficacement sa mission.
6. **Objectif de la mission**
7. L’objectif de la mission est d’appuyer le Comité National de Transhumance à se doter d’un plan d’actions pluriannuel de travail aux fins d’améliorer sa fonctionnalité et lui permettre d’anticiper sur les résultats que lui confère sa mission.
8. De façon spécifique, il s’agit d’accompagner le Comité National de Transhumance à :
	1. L’approfondissement du diagnostic sur la fonctionnalité du dispositif à différents échelons en analysant ses dimensions institutionnelles, organisationnelles, financières et opérationnelles ;
	2. La définition, et la priorisation des activités à réaliser par le Comité National de Transhumance à planifier dans le Plan triennal de travail aux échelles locale, sous régionale, transfrontalière et nationale ;
	3. La réalisation du costing du plan d’actions triennal et l’identification des sources potentielles et prévisibles de financement ;
	4. L’élaboration d’un plan de communication pour vulgariser le Plan d’actions auprès des parties prenantes ;
	5. La production du document du plan d’actions triennal intégrant tous les échelons.
9. **Produits attendus**
10. A l’issue de la mission, il est attendu du consultant un document de plan d’actions triennal, incluant :
	1. Une analyse diagnostique de la fonctionnalité du Comité National de Transhumance insistant sur ses dimensions institutionnelles, organisationnelles, financières et opérationnelles aux échelles locale, sous régionale, transfrontalière et nationale;
	2. Les activités à réaliser en indiquant, en fonction des missions essentielles du CNT, les sources de vérification, les cibles, les indicateurs de performance, les acteurs/institutions impliqués dans la mise en œuvre, les échéanciers par année et trimestre ;
	3. Les coûts des activités ventilées par composantes/résultats et par année,
	4. Les sources de financement indiquant clairement : les sources nationales (budget de l’État et autres sources potentielles au niveau décentralisé) représentant au moins les deux tiers du budget total et les contributions des partenaires techniques et financiers (projets et programmes nationaux ou régionaux) ;
	5. Un plan de communication, pour vulgariser le document de plan auprès des parties prenantes ;
	6. Un dispositif clair de suivi de la mise en oeuvre du plan d’actions .
11. **Les tâches du consultant** :
12. Dans le cadre de cette mission d’accompagnement, les tâches du consultant, se présentent comme suit :
	1. Mobiliser la documentation indispensable à l’approfondissement de l’analyse diagnostique du fonctionnement du CNT à différents échelons, y compris des documents traitant des cas de pays tiers ;
	2. Réaliser une synthèse du fonctionnement du CNT, permettant de comprendre ses forces et faibles réelles tant au plan institutionnel, organisationnel, financier et opérationnel à différents échelons ;
	3. Tenir le secrétariat des réunions de brainstorming et de planification des activités et de costing du Plan d’actions triennal, et produire les minutes des rencontres à l’endroit du comité technique mis en place ;
	4. Proposer un draft complet de plan d’actions conformément au plan indicatif proposé par l’équipe de supervision ;
	5. Appuyer l’organisation de la table ronde avec les partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources indispensable au financement du Plan ;
	6. Appuyer le Comité Technique dans le rapportage final du processus.
13. **Profil du Consultant**
14. Le consultant doit être un cadre supérieur détenteur d’une formation BAC+5 en agronomie, médecine vétérinaire, économie, sociologie ou tout autre diplôme équivalent. Il doit avoir une solide connaissance du secteur de l’élevage du pays et de la sous-région en général, de la transhumance infranationale et transfrontalière en particulier. Il doit également justifier d’une bonne connaissance des acteurs nationaux et régionaux et d’une expérience professionnelle de plus de 10 ans. Il doit aussi justifier de compétence en planification des activités agricoles en général et de l’élevage en particulier.
15. **Durée de la prestation**
16. La durée de la prestation est estimée à 30 jours étalés sur 90 jours calendaires.
17. **Planning indicatif de la mission**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Activités  | Sem1 | Sem 2 | Sem3 | Sem4  | Sem 5 | Sem6 | Sem 7 | Sem8 |
| Contractualisation et débriefing de la mission  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Documentation et appui à l’approfondissement du diagnostic  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Appui à la réalisation de la synthèse sur le contexte  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Appui à la priorisation des activités et au costing |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Appui à l’élaboration du plan de communication  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Production du document complet du Plan pluriannuel  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Appui à la validation en interne du plan  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Appui à l’organisation de la table ronde pour la mobilisation des ressources  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Présentation du rapport final (document du plan et relevé de conclusion et de recommandations de la table ronde pour la mobilisation des ressources  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Annexe 3 : Grilles d’évaluation des situations diagnostiques et des actions du plan

1. Le Comité National Transhumance est un dispositif multi acteurs chargé d’accompagner la politique nationale en matière de gouvernance des systèmes d’élevage pastoraux et agropastoraux et principalement de conduire un certain nombre d’activités visant à sécuriser le pastoralisme. Il ne conduit que des actions soft pour conforter les investissements structurants réalisés par les structures publiques et faciliter la mise en œuvre des politiques et des stratégies nationales de sécurisation du pastoralisme. Ses activités recouvrent des dimensions :

* 1. **Le déploiement de mécanismes et outils d’informations et de sensibilisation des acteurs** à tous les niveaux, notamment les décideurs publics, les organisations des éleveurs et même des agriculteurs sur la conjoncture socio-politique et environnementale de la campagne de la transhumance , à savoir :
		1. L’évaluation de la campagne de transhumance : situation du pâturage, des points d’eau, de l’insécurité, des épidémies et épizooties ;
		2. L’état des couloirs de transhumance ;
		3. L’état des déplacements des animaux entre les régions et les pays ;
		4. La situation de l’aliment bétail (stocks, prix) ;
		5. La disponibilité des produits vétérinaires ;
		6. L’évolution des vaccinations des animaux et de délivrance des CIT ;
		7. L’état des conflits d’accès aux ressources entre usagers ;
		8. L’identification et le recensement des troupeaux candidats à la transhumance transfrontalière :
		9. La situation des marchés ;
		10. Etc.

* 1. **Le dialogue, entre les communautés** dans le cadre de la transhumance infranationale et **entre les États contigus** dans le cadre de la transhumance transfrontalière, sur les conditions du déroulement de la campagne de transhumance, notamment :
		1. Évolution des règlementations nationales, des collectivités locales et sous régionales et des pays voisins ;
		2. Date d’ouverture et de clôture des campagnes de transhumance ;
		3. Cartographie des zones d’accueil des transhumances ;
		4. Actions de prévention des conflits ;
		5. Actions de gestion des conflits ;
		6. Ingénierie sociale autour des infrastructures d’hydraulique et de marchés.
	2. **La représentativité des acteurs venus d’horizons divers et de départements ministériels**, notamment :
		1. Les représentants des départements ministériels : (élevage, agriculture, environnement, décentralisation et administration territoriale, sécurité, voire défense) ;
		2. Les représentants des OP d’éleveurs, de pasteurs et d’agriculteurs, des Organisations Non Gouvernementales, des collectivités locales (Gouverneurs, Préfets, Maires et chefferies traditionnelles).
	3. **Les besoins transversaux pour le fonctionnement du CNT** :
		1. Appui institutionnel : renforcement de capacité, dotation de moyens et ressources de fonctionnement ;
		2. Appui organisationnel (structuration des instances, complémentarité et subsidiarité entre les différents niveaux, coopération et synergie avec les institutions, les ONG et les associations des usagers des ressources naturelles, etc. ) ;
		3. Chronogramme des interventions des instances nationales et locales.
1. **Grille indicative de diagnostic (organisation et fonctionnement du CNT)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **DÉSIGNATION** | **National**  | **régional** | **Préfectoral**  | **communal** | **Transfrontalier**  |
| **Structuration du CNT**  |  |  |  |  |  |
| 1. Composition
 |  |  |  |  |  |
| 1. Composition du secrétariat technique du CNT
 |  |  |  |  |  |
| 1. Principales missions
 |  |  |  |  |  |
| 1. Existence ou non de plan de travail
 |  |  |  |  |  |
| **Fonctionnement du CNT**  |  |  |  |  |  |
| 1. Budget annuel
 |  |  |  |  |  |
| 1. Niveau moyen d’exécution du budget
 |  |  |  |  |  |
| 1. % des ressources nationales dans le budget total et exécuté
 |  |  |  |  |  |
| 1. Autres ressources du CNT
 |  |  |  |  |  |
| 1. Nombre de missions (sorties) annuelles effectuées
 |  |  |  |  |  |
| **Partenariats** |  |  |  |  |  |
| 1. Nombre d’accords conclus et suivis
 |  |  |  |  |  |
| 1. Principaux outils de médiation sociale utilisés
 |  |  |  |  |  |
| 1. Nombre de conflits gérés au cours des deux dernières années
 |  |  |  |  |  |
| **Principales contraintes**  |  |  |  |  |  |
| 1. Institutionnelles
 |  |  |  |  |  |
| 1. Organisationnelles
 |  |  |  |  |  |
| 1. Financières
 |  |  |  |  |  |
| **Les Enjeux et les défis de la mobilité**  |  |  |  |  |  |
| 1. Les enjeux
 |  |  |  |  |  |
| 1. Les défis
 |  |  |  |  |  |
| **Analyse swot succincte du CNT** |  |  |  |  |  |
| 1. Les forces et atouts
 |  |  |  |  |  |
| 1. Les faiblesses
 |  |  |  |  |  |
| 1. Les opportunités
 |  |  |  |  |  |
| 1. Les menaces
 |  |  |  |  |  |

1. **Grille indicative d’évaluation des actions du plan (actions prioritaires, échelons de mise en œuvre, acteurs impliqués et chronogramme prévisionnel)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats indicatifs /composantes**  | **Identification d’activités à exécuter à différents échelons pour attendre le résultat**  |
|  | **National**  | **Régional** | **Préfectoral**  | **Communal** | **Transfrontalier**  |
| 1. Le cadre institutionnel et organisationnel du CNT est renforcé
 |  |  |  |  |  |
| 1. Un mécanisme /dispositif d’information à l’endroit des pasteurs est fonctionnel
 |  |  |  |  |  |
| 1. Le dialogue pour une transhumance sécurisée est développé
 |  |  |  |  |  |
| 1. La sensibilisation et la formation des parties prenantes sur les règlementations nationales et régionales sont déployées
 |  |  |  |  |  |
| 1. La délivrance des CIT est renforcée
 |  |  |  |  |  |
| 1. Un observatoire de la transhumance est fonctionnel
 |  |  |  |  |  |
| 1. Des actions de renforcement des capacités des membres du CNT sont régulièrement réalisées
 |  |  |  |  |  |
| 1. Des missions de supervision et d’évaluation de la campagne de transhumance sont conduites
 |  |  |  |  |  |
| 1. Des concertations multi acteurs sont organisées
 |  |  |  |  |  |
| 1. **Autres (préciser)**
 |  |  |  |  |  |

Annexe 4 : Canevas de rédaction des plans d’actions aux différentes échelles

**Plan indicatif de présentation du plan triennal**

* **Fiche synthétique de présentation du Plan**
1. **Introduction générale**
* Rappel des origines du plan
* Présentation du processus de formulation du plan
* Structure générale du plan
1. **Background sur le sous -secteur de l’élevage et du pastoralisme du pays**
* Importance économique et sociale de l’élevage et du pastoralisme
* Mapping des zones d’élevage et évolution du cheptel
* Le cadre institutionnel de gouvernance du sous-secteur élevage et pastoralisme (schéma de l’organisation institutionnelle)
1. **La problématique et les caractéristiques de la transhumance du pays**
* Caractéristiques de la transhumance du pays (ampleur, direction des mouvements)
* Analyse SWOT du CNT
* Les enjeux et les défis de la sécurisation de la transhumance
1. **Orientation globale du Plan triennal**
* Objectif global du Plan
* Objectifs spécifiques
* Résultats attendus
1. Vue d’ensemble du plan triennal
2. Description des résultats et des activités planifiées
3. Le costing du plan
4. Le plan de communication autour du plan
5. Le cadre de mesure de rendement

**Conclusion**

* Importance/intérêt du plan pour le pays
* Hypothèses et risques
* Mesures de mitigation